GLÓRIA DO GOITÁ/PE - CEP: 55.620-000 FONE: (81) 993627901 E-mail: funbrasil@yahoo.com.br CNPJ/MF: 24.162.018/0001-58



LETTRE OUVERTE À CITES COP 19 DE FUNBRASIL, 17.10.2022 (Texte original en portugais)

Aux représentants nationaux de la CITES, salutations cordiales.

Nous tenons à exprimer notre gratitude pour cette opportunité de présenter la Fundação Nacional do Pau-Brasil (Fondation nationale Pau-Brasil) et en même temps d'expliquer notre position concernant la proposition d'inscrire Pau-Brasil à l'Annexe I de la CITES.

Le Brésil devrait être doublement fier de son arbre national. C'est le seul arbre qui a donné son nom à un pays, et c'est l'arbre à musique qui permet à la plus haute expression de l'âme humaine – la musique – de trouver sa voix aux quatre coins du globe.

La Fondation nationale Pau-Brasil - FUNBRASIL - est la voix la plus importante et la plus respectée de la conservation de Pau-Brasil. C'est une fondation entièrement brésilienne, et ses objectifs sont exclusivement environnementaux, c'est-à-dire la préservation de l'espèce Pau-Brasil et la préservation et la restauration écologique de l'habitat Pau-Brasil. FUNBRASIL a été créée le 30 juillet 1988 par le professeur Roldão de Siqueira Fontes, qui depuis les années 1970 a consacré sa vie professionnelle à sauver Pau-Brasil de l'extinction totale. En plus de la conservation, la Fondation promeut l'éducation, avec l'intention que tous les Brésiliens aient la possibilité de connaître le seul arbre au monde à nommer une nation, notre Nation brésilienne.

Pendant les huit années qu'il a présidé la Fondation jusqu'à sa mort en 1996, le professeur Fontes a sillonné différents États brésiliens pour donner des conférences, planter des forêts et distribuer des plants de Pau-Brasil.





> E-mail: funbrasil@yahoo.com.br CNPJ/MF: 24.162.018/0001-58

Dans son combat inlassable pour Pau-Brasil, il a laissé un héritage inestimable à la nation brésilienne. Il a fait prendre conscience de l'arbre et de sa place unique dans notre histoire, il a fait campagne avec succès pour qu'il soit protégé dans la législation nationale et il a été responsable de sa création en tant qu'arbre national par la loi fédérale no. 6.607 du 07.12.1978. Il a également écrit un ouvrage fondateur sur l'histoire, la botanique et le statut juridique de notre arbre national, intitulé "Pau-Brasil - A Dream of Rescue".

En plus de son travail de sensibilisation que nous poursuivons à ce jour, avant la création de FUNBRASIL, le professeur Fontes était actif dans la plantation et le reboisement - il a planté 50 000 arbres Pau-Brasil sur la marge de sécurité du barrage de Tapacurá dans la municipalité de São Lourenço da Mata, et établi plusieurs centaines de plantations dans divers états et municipalités du Brésil. Le Professeur Fontes et FUNBRASIL ont collectivement été à l'origine de la plantation de quelque deux millions sept cent mille spécimens de Pau-Brasil sur le sol brésilien, pourtant cet humble homme ne se considérait que comme un "petit jardinier de la nature" face aux quelques 70 millions d'arbres de Pau-Brasil qui auraient été abattus et exportés du pays entre 1500 et 1875.

Tout en mettant toujours l'accent sur la réalisation de son objectif principal de planter un arbre Pau-Brasil dans chaque municipalité et dans chaque école brésilienne, entre 2007 et 2018, FUNBRASIL a concouru et remporté trois contrats du gouvernement de l'État de Pernambouc pour reboiser trois zones différentes, ainsi que reboiser une autre zone sur un terrain privé. Nous avons planté plus de 30 000 semis d'espèces indigènes de la forêt atlantique, en particulier de Pau-Brasil, dans chacune de ces zones, totalisant 120 000 arbres plantés dans la région nord de Mata de l'État.

Au vu du bilan ci-dessus, facilement vérifiable en consultant le dossier joint, et parce que nous sommes la seule Institution qui oriente l'ensemble de ses ressources physiques, humaines et financières vers la défense de l'Arbre dont l'ombrage est originaire de notre pays, nous nous considérons investis du droit de donner notre avis sur la proposition de nos respectables représentants de la CITES d'inscrire l'espèce Pau-Brasil à l'Annexe I de la CITES.

Par conséquent, en tant que ses défenseurs les plus légitimes, nous prenons sur nous le droit de ne pas être d'accord avec cette éventuelle résolution.

Nous ne croyons pas que ce soit la meilleure façon de protéger les quelques vestiges de cette espèce qui existent encore dans nos forêts indigènes. Nous sommes d'avis que toute nouvelle interdiction entraînera certainement une augmentation exponentielle de la valeur du bois qui, d'une manière ou d'une autre, sera exploité illégalement par des intermédiaires et des bûcherons et sorti clandestinement du Brésil. Nous ne voyons pas non plus d'avantage à court ou à long terme à empêcher (au moyen d'une inscription à l'Annexe I) l'utilisation prudente et réglementée du nombre considérable d'arbres plantés que nous et beaucoup d'autres avons contribué à établir.

En outre, il faut considérer le grand obstacle qui sera imposé au monde des arts musicaux lorsque nous empêcherons les orchestres du monde entier d'avoir accès à l'archet en pernambouc - aussi important, voire plus important que l'instrument lui-même pour tirer les accords les plus parfaits et les mélodies les plus sublimes qui ravissent l'âme des êtres humains. Cette symbiose entre notre Arbre National et les Grands Arts est sûrement la clé de la protection de nos forêts plutôt que la cause de leur destruction.



E-mail: funbrasil@yahoo.com.br CNPJ/MF: 24.162.018/0001-58

Pensons donc à d'autres alternatives.

Ceux d'entre nous qui composent la Fondation considèrent que la meilleure façon de donner un répit et de protéger les arbres sauvages restants serait que le gouvernement fédéral définisse des critères et des normes strictes pour la légalisation du bois déjà coupé et qui se trouve en possession des artisans, et de permettre sa commercialisation. Et en regardant vers l'avenir, nous invitons nos représentants à élaborer un mécanisme de légalisation du bois géré/planté, dont une grande partie arrive maintenant à maturité et qui deviendra utilisable dans les prochaines années.

En échange, un engagement serait établi avec la communauté des archetiers pour financer deux types de reboisement avec diverses espèces indigènes de la forêt atlantique, utilisant un pourcentage élevé de Pau-Brasil : le premier rétablissant la flore d'origine dans des zones hautement protégées telles que parcs nationaux, le second dans des zones propices à une exploitation commerciale future, où le bois sera commercialisé lorsqu'il présentera un diamètre compatible avec l'archèterie. On pourrait envisager de financer ces initiatives par une taxe sur toutes les ventes de bois de Pau-Brasil, la redevance sur chaque tonne de bois achetée payant la plantation d'au moins 10 nouveaux arbres.

En référence au 2ème type de reboisement (avec exploitation commerciale future), nous avons déjà une perspective sur combien d'années de croissance sont nécessaires pour que l'arbre fournisse suffisamment de bois pour la production d'archets. En 2003, nous avons demandé à l'IBAMA l'autorisation de couper deux arbres sur les 50 000 plantés sur la marge de sécurité du barrage de la rivière Tapacurá en 1972, afin de pouvoir définir, au moins approximativement, à quel âge le tronc aurait un diamètre suffisant en duramen pour être utilisé dans la fabrication d'archets. Sur les deux photos ci-dessous, nous montrons le tronc d'un arbre de 31 ans. On voit qu'il reste moins d'un centimètre d'aubier, laissant un tronc presque entièrement formé de duramen. Nous pensons que cette variété peut, en fait, être récoltée en moins de 20 ans.







> E-mail: funbrasil@yahoo.com.br CNPJ/MF: 24.162.018/0001-58

De même, on peut observer sur les deux photos ci-dessous que la coupe transversale de cet arbre, également âgé de 31 ans, présente un aubier d'environ 2 centimètres d'épaisseur, mais malgré tout, le bois de cœur est bien développé. On observe que ce tronc présente aussi des contreforts, indiquant une variété différente.





Dans l'état d'Espírito Santo, dans la municipalité de Guaraná, nous avons eu une excellente occasion d'obtenir une bûche de bois d'un des arbres cultivés de Pau-Brasil qui a été déraciné lors d'une tempête en 2020, comme on peut le voir ci-dessous.



Cet arbre avait 22 ans. Il a été coupé en 3 parties, et la partie la plus épaisse a été sciée en bâtons, fournissant un total de 26 ébauches d'archets. Cet arbre a été scié à la demande et en présence des inspecteurs de l'IBAMA.



> E-mail: funbrasil@yahoo.com.br CNPJ/MF: 24.162.018/0001-58

En conclusion, je voudrais souligner que dans cette négociation, tout est entre les mains du Brésil. Le Brésil est une nation souveraine depuis 200 ans, et cette année nous célébrons notre anniversaire.

Il est juste de dire que pendant cinq siècles, notre arbre national a été exploité par des étrangers sans aucune compensation proportionnée à la nation brésilienne de la part de ceux qui utilisent ce bois précieux. Heureusement, nous vivons à une époque où l'avenir du Pau-Brasil est à son meilleur dans cette longue et triste histoire. FUNBRASIL a fait d'importants progrès dans la préservation de l'espèce, et nous sommes conscients que de nombreux archetiers plantent déjà des forêts Pau-Brasil (comme celle ci-dessous) afin d'assurer un approvisionnement futur sans mettre en péril l'habitat naturel.



Plusieurs centaines de milliers d'arbres arrivent actuellement à maturité, et seule une très faible proportion d'entre eux satisferait la demande mondiale de bois d'archets. Le seul obstacle à une utilisation durable et responsable du bois de Pau-Brasil est la situation juridique complexe qui s'est imposée en matière d'autorisations pour les bois aménagés ou plantés. Nous pensons que si nous pouvons résoudre ce problème, nous allégerons toute pression sur l'espèce et sur l'habitat naturel due à l'abattage illégal ou à la contrebande..



> E-mail: funbrasil@yahoo.com.br CNPJ/MF: 24.162.018/0001-58

Bien sûr, nous devons continuer sans cesse à travailler pour la conservation de l'espèce Pau-Brasil - la seule question est de savoir comment y parvenir au mieux. Nous suggérons que plutôt que de faire taire la voix des musiciens du monde entier qui attachent tant d'importance à notre Arbre National, la future conservation de Pau-Brasil devrait être financée par une redevance sur la vente et l'exportation de bois durablement géré, garantissant ainsi pour l'avenir la relation unique et spéciale entre notre arbre national et la plus haute expression de la musique.

Une décision d'inscrire Pau-Brasil à l'Annexe I serait inopportune et inconsidérée, et saperait les initiatives de conservation nombreuses et variées qui ont un impact réel et positif. Nous ajoutons donc notre voix aux nombreuses voix qui demandent à la CITES de rejeter cette proposition.

Sincèrement,

Ana Cristina de Siqueira Lima Directrice de FUNBRASIL et fille du professeur Roldão de Siqueira Fontes Octobre 2022

http://www.unicap.br/berro/Berro500anos/ecologia.htm

https://pt.wikipedia.org/wiki/Rold%C3%A3o de Siqueira Fontes

Traduction française réalisée par la CSFI 17.10.2022 https://www.csfi-musique.fr/